

Réf: Dossier N° 122743

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MERVEILLE GOLD SARL »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON NORD CITE ACADEMIE DES MERS, Lot 1, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/06/2022, et enregistrés au CEPICI le 10/06/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MERVEILLE GOLD SARL »

Objet : • L'exploitation minière.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON NORD CITE ACADEMIE DES MERS, Lot 1, Ilot 1

Dirigeant(s) : M KOUADIO KOFFI FABRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06081 du 07/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30419/GTCA/RC/2022 du 07/07/2022

